

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 24871**

Intitulé

Directeur financier / Directrice financière (MS)

| AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION | QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION |
|--|--|
| ESSEC Business School | Directeur général |

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

313p Organisation des services financiers

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le directeur financier participe avec les autres dirigeants de l'entreprise au développement de celle-ci. Son rôle ne s'arrête plus au contrôle des coûts, aux pratiques comptables et financières et au respect des obligations réglementaires, mais s'étend à celui, plus vaste, d'« architecte de la valeur de l'entreprise ».

Le directeur financier est un personnage-clef du développement de l'entreprise et de sa santé financière et économique.

Le directeur financier assure les missions suivantes:

- Contribution à l'évolution de l'entreprise
- Réalisation du diagnostic financier
- Pilotage du budget
- Communication financière
- Veille réglementaire et économique
- Management d'équipe

Le titulaire possède les compétences suivantes:

- Contribuer à l'amélioration du fonctionnement de l'entreprise en conseillant les directions sur les montages de financement possible
- Réaliser un diagnostic financier servant aux dirigeants de l'entreprise d'outil de pilotage et de contrôle interne et aux partenaires financiers et commerciaux de support sur lequel baser leurs décisions d'investissement ou d'achat
- Piloter le budget de tous les départements de l'entreprise en mettant en place des indicateurs et des tableaux de bord afin d'en assurer un suivi régulier et d'atteindre les objectifs stratégiques fixés par les dirigeants ou de procéder à la mise en œuvre de mesures correctives
- Communiquer sur la situation financière et économique de l'entreprise en adaptant les informations transmises selon les destinataires et en transmettant des données fiables permettant d'avoir une appréciation objective de sa valeur
- Mettre en place un système de veille permettant à l'entreprise de s'adapter aux évolutions et d'augmenter sa performance et sa compétitivité
- Manager les femmes et les hommes de son service en organisant son fonctionnement au regard des projets à conduire et en mettant en œuvre un mode de management adapté à ses collaborateurs et à leur niveau de responsabilité

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le Directeur Financier exerce son activité dans l'ensemble des secteurs de l'économie, au sein de toute structure : entreprises privées de taille moyenne ou importante : PME/PMI, grandes entreprises, groupes internationaux, holdings, entreprises publiques, établissements publics, EPIC (établissements publics à caractère industriel et commercial), collectivités territoriales, associations, organisations humanitaires, cabinets d'expertise comptable, d'audit et de conseil, banques d'affaires.

- Directeur de l'administration comptable et de la gestion financière
- Directeur des affaires financières
- Directeur des services administratifs et financiers
- Directeur administratif
- Directeur administratif et financier (DAF)
- Directeur administratif, financier et du contrôle de gestion
- Directeur financier
- Directeur financier et comptable

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1205 : Direction administrative et financière

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

- Elles portent sur la réalisation de travaux identiques à ceux que doivent produire des professionnels en service, par exemple :
 - L'analyse des états financiers d'une entreprise, assortie de recommandations
 - Un projet d'investissement

Une proposition de montage financier d'un projet d'investissement

Un diagnostic financier

Un rapport d'analyse financière d'une entreprise

Les plans d'action à moyen terme

Chaque bloc, décrit ci-dessous, forme un tout et peut être acquis de façon autonome par le salarié en fonction de ses besoins.

Le bloc de compétences validé sera un élément constitutif du dossier préparé dans le cadre de la VAE.

En cas de validation partielle par le jury de VAE, le candidat peut obtenir les compétences qui lui manquent en acquérant un bloc de compétences.

Pour obtenir la certification de niveau I « Directeur financier / directrice financière », le candidat doit valider la totalité des 6 blocs.

Bloc de compétence :

| INTITULÉ | DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION |
|--|---|
| Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 24871 - Contribution à l'évolution de l'entreprise | <p>Descriptif</p> <ul style="list-style-type: none">- Analyser les points forts et les points faibles de l'entreprise- Sélectionner les process (processus) pouvant être optimisés- Etudier la rentabilité potentielle d'un projet d'investissement- Rechercher les financements possibles- Formaliser des propositions d'investissement en les argumentant- Préparer les négociations à conduire par l'entreprise <p>Modalités d'évaluation</p> <p>Production attendue du candidat</p> <ul style="list-style-type: none">• L'analyse des états financiers d'une entreprise, assortie de recommandations• Le choix d'un projet d'investissement comprenant une proposition de montage financier du projet d'investissement <p>Validation du bloc de compétences</p> <p>Ce bloc fait l'objet d'un certificat</p> |
| Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 24871 - La réalisation du diagnostic financier | <p>Descriptif</p> <ul style="list-style-type: none">- Piloter la réalisation du diagnostic financier- Etablir un diagnostic des grandes fonctions de l'entreprise- Réaliser l'analyse financière de l'entreprise- Définir la fréquence et les modalités de réalisation d'un diagnostic financier de l'entreprise- Réaliser un diagnostic interne approfondi- Mettre en place un contrôle régulier de la structure financière et productive de l'entreprise- Rédiger le document de diagnostic financier <p>Modalités d'évaluation</p> <p>Production attendue du candidat :</p> <ul style="list-style-type: none">• Un diagnostic financier tenant compte des différentes fonctions de l'entreprise <p>Présentant :</p> <ul style="list-style-type: none">- Les modalités de réalisation du diagnostic- Le rapport d'analyse financière <p>Validation du bloc de compétences</p> <p>Ce bloc fait l'objet d'un certificat</p> |

| INTITULÉ | DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION |
|--|--|
| <p>Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 24871 - Le pilotage du budget</p> | <p>Descriptif</p> <ul style="list-style-type: none"> - Valider les orientations stratégiques prises par les dirigeants - Elaborer la planification opérationnelle - Etablir le budget de tous les départements - Mettre en place le système de pilotage du budget - Rendre compte régulièrement aux directeurs - Alerter les directeurs en cas de survenue d'écarts - Conseiller les dirigeants dans la mise en place de leur système de pilotage <p>Modalités d'évaluation</p> <p>Production attendue du candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le budget d'un département intégrant les orientations stratégiques <p>Comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les plans d'actions à moyen terme - L'analyse des écarts entre le budget et le réalisé, accompagnée de mesures correctives <p>Validation du bloc de compétences</p> <p>Ce bloc fait l'objet d'un certificat</p> |
| <p>Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 24871 - La communication financière</p> | <p>Descriptif</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sélectionner les données financières et comptables servant de base à la communication financière - Réaliser des documents financiers clairs et compréhensibles - Réaliser des états financiers - Etablir les documents destinés aux actionnaires - Réunir les données comptables destinées aux principaux partenaires - Présenter oralement devant différents publics les bilans et résultats de l'entreprise - Négocier avec les banques <p>Modalités d'évaluation</p> <p>Production attendue du candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La réalisation de documents financiers et comptables destinés à des interlocuteurs en interne et en externe <p>Validation du bloc de compétences</p> <p>Ce bloc fait l'objet d'un certificat</p> |

| INTITULÉ | DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION |
|--|---|
| <p>Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 24871 - La veille réglementaire et économique</p> | <p>Descriptif</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définir les modalités de collecte et de traitement réguliers des informations - Pratiquer une veille réglementaire et économique systématique - Formaliser les comptes de l'entreprise - Appliquer les normes et réglementations aux états financiers et comptables - Mettre en place un système de benchmark - Sélectionner les meilleurs éléments des pratiques mises en œuvre par la concurrence <p>Modalités d'évaluation</p> <p>Production attendue du candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les modalités de mise en œuvre de la veille réglementaire et économique <p>Présentant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La définition d'une méthodologie de collecte et de diffusion de données du contexte social, politique et économique - L'analyse d'une évolution réglementaire - La mise en place d'un benchmark avec les entreprises concurrentes <p>Validation du bloc de compétences</p> <p>Ce bloc fait l'objet d'un certificat</p> |
| <p>Bloc de compétence n°6 de la fiche n° 24871 - Management des femmes et des hommes</p> | <p>Descriptif</p> <ul style="list-style-type: none"> - Elaborer le projet de développement de son unité - Structurer l'organisation de l'unité - Elaborer le budget de fonctionnement du service - Déterminer l'allocation des moyens - Répartir les missions entre chacun de ses collaborateurs - Animer des réunions permettant de faire le bilan des objectifs atteints - Apporter une aide méthodologique à ses collaborateurs - Mener des entretiens d'appréciation de leurs compétences <p>Modalités d'évaluation</p> <p>Production attendue du candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'organisation du département Finance <p>Présentant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le projet de l'unité - La composition de l'équipe - La répartition des missions - Le profil de compétences /mission - Le plan de formation du service <p>Validation du bloc de compétences</p> <p>Ce bloc fait l'objet d'un certificat</p> |

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

| CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION | OUINON | COMPOSITION DES JURYS |
|--|--------|---|
| Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant | X | |
| En contrat d'apprentissage | X | |
| Après un parcours de formation continue | X | 50% de représentants professionnels du domaine financier 50% de représentants de l'ESSEC |
| En contrat de professionnalisation | X | 50% de représentants professionnels du domaine financier 50% de représentants de l'ESSEC |

| | | | |
|---|---|---|---|
| Par candidature individuelle | | X | |
| Par expérience dispositif VAE prévu en 2015 | X | | 50% de représentants professionnels du domaine financier dont la moitié des salariés 50% de représentants de l'ESSEC |

| | OUI | NON |
|-----------------------------------|-----|-----|
| Accessible en Nouvelle Calédonie | | X |
| Accessible en Polynésie Française | | X |

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 26 novembre 2015 publié au Journal Officiel du 3 décembre 2015 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau I, sous l'intitulé "Directeur financier / Directrice financière (MS)" avec effet au 02 janvier 2012, jusqu'au 3 décembre 2020.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Entre 20 et 30 titulaires par an

Autres sources d'information :

ESSEC Executive Education

01 46 92 49 00

[ESSEC, Grande Ecole](#)

Lieu(x) de certification :

Groupe ESSEC

1 avenue Bernard Hirsch

BP 50105

95021 Cergy Pontoise Cedex

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

ESSEC Executive Education

CNIT BP 230

2 place de la Défense

92053 PARIS LA DEFENSE

Historique de la certification :

Certification labellisée par la Conférence des Grandes Ecoles depuis le 1er septembre 2002